

reab

CERTIFICATION

RESPONSABLE D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT



Certification professionnelle de niveau 5 inscrite au RNCP
par la CAPEB sous le n° 39627

Date d'enregistrement de la certification : 01/10/2024



Formation modulable par bloc de
compétences
(5 blocs)

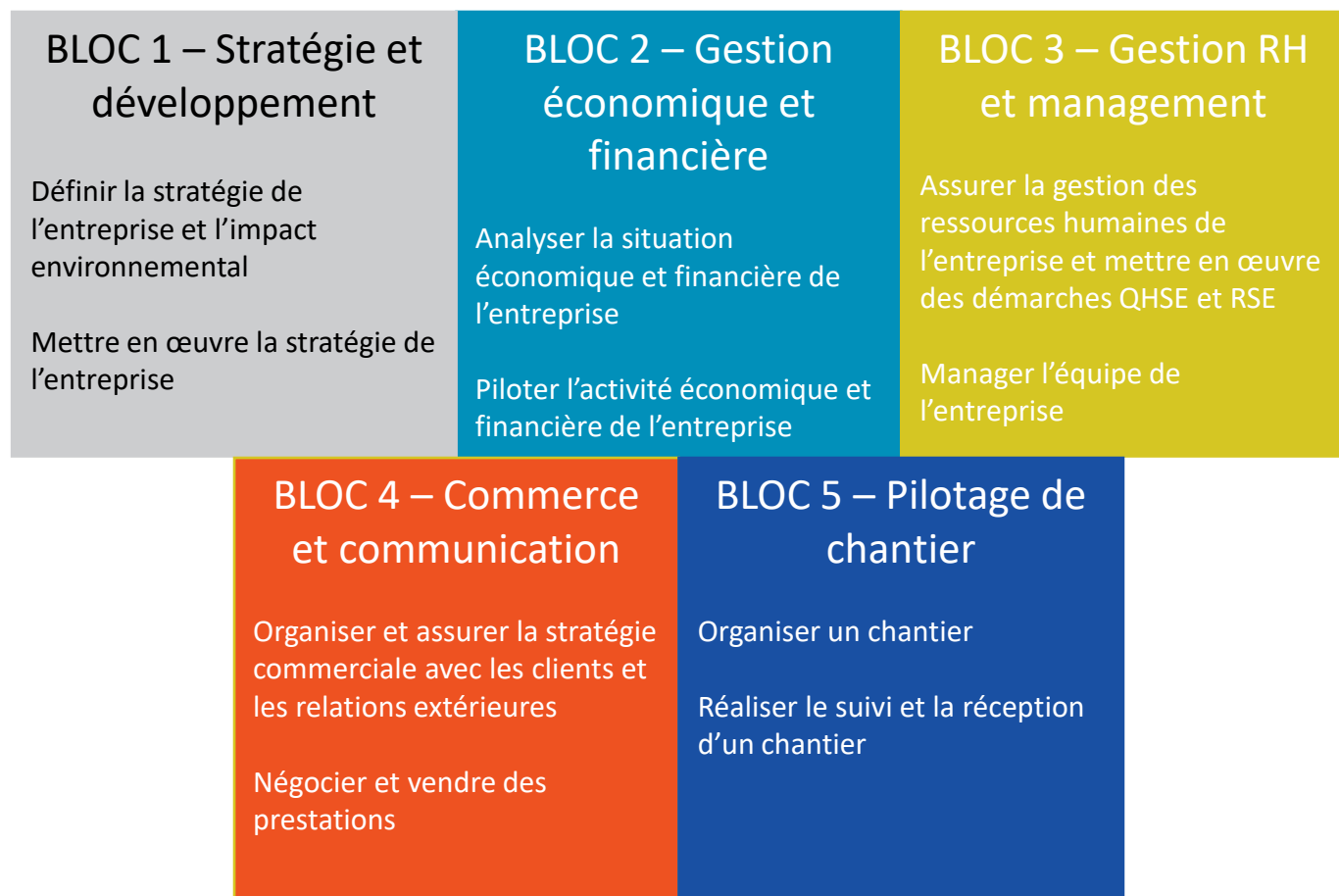


Chef.fe d'entreprise souhaitant se développer
Chef.fe d'entreprise nouvellement installé
Conjoint.e associé.e
Salarié.e repreneur.se d'entreprise

PROGRAMME DÉTAILLÉ

L'ARFAB Poitou-Charentes accompagne les dirigeants des entreprises artisanales du bâtiment en les préparant à la certification REAB.

Cette formation est développée spécifiquement pour les dirigeants et les repreneurs d'une entreprise artisanale du bâtiment. Elle est **découpée en 5 blocs de compétences** :



Une formation complète, adaptée à votre activité et à vos besoins, applicable au quotidien et permettant de disposer de ses propres outils et méthodes.

76%

de réussite à la certification*

92%

de réussite aux certificats par bloc*



57 jours de formation + ½ journée de soutenance
orale sur 24 mois environ, soit 403 heures.
(2 jours consécutifs toutes les 3 semaines en moyenne)



Méthodes pédagogiques :

L'approche terrain est privilégiée ainsi que
l'application directe sur les données de l'entreprise

- Échanges collectifs, diaporamas,
- Travaux en sous-groupes,
- Quiz, mises en situation, exercices,
- Études de cas
- Création d'outils, de matrices
- Projets d'améliorations dans l'entreprise par des actions concrètes.



Accompagnement pédagogique :

Un suivi individualisé tout au long de votre parcours.
Des formateurs spécialisés et professionnels, ayant
fait l'objet d'une procédure de référencement par
l'ARFAB.

Un accompagnement à la rédaction de votre projet
professionnel.

Une préparation à la soutenance orale.



Prérequis d'accès à la formation :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC)
- Ou être titulaire d'un niveau 3 (CAP...) et avoir une expérience minimum de 3 ans dans une entreprise du bâtiment
- Ou pour les non titulaires d'un niveau 3, justifier de plus d'années d'expérience et sous validation dérogatoire

Dans tous les cas, un positionnement individuel
avec l'ARFAB permettra de valider les prérequis et
d'identifier votre besoin.



La certification en 2 étapes :

- Obtention des certificats de bloc
Une épreuve écrite par bloc de compétences
Un dossier d'entreprise par bloc de compétences
- Obtention de la certification REAB
Validation des 5 blocs
Une soutenance orale devant un jury de professionnels et de membres de la CAPEB

La certification est aussi accessible par la VAE
(Validation des Acquis et de l'Expérience)

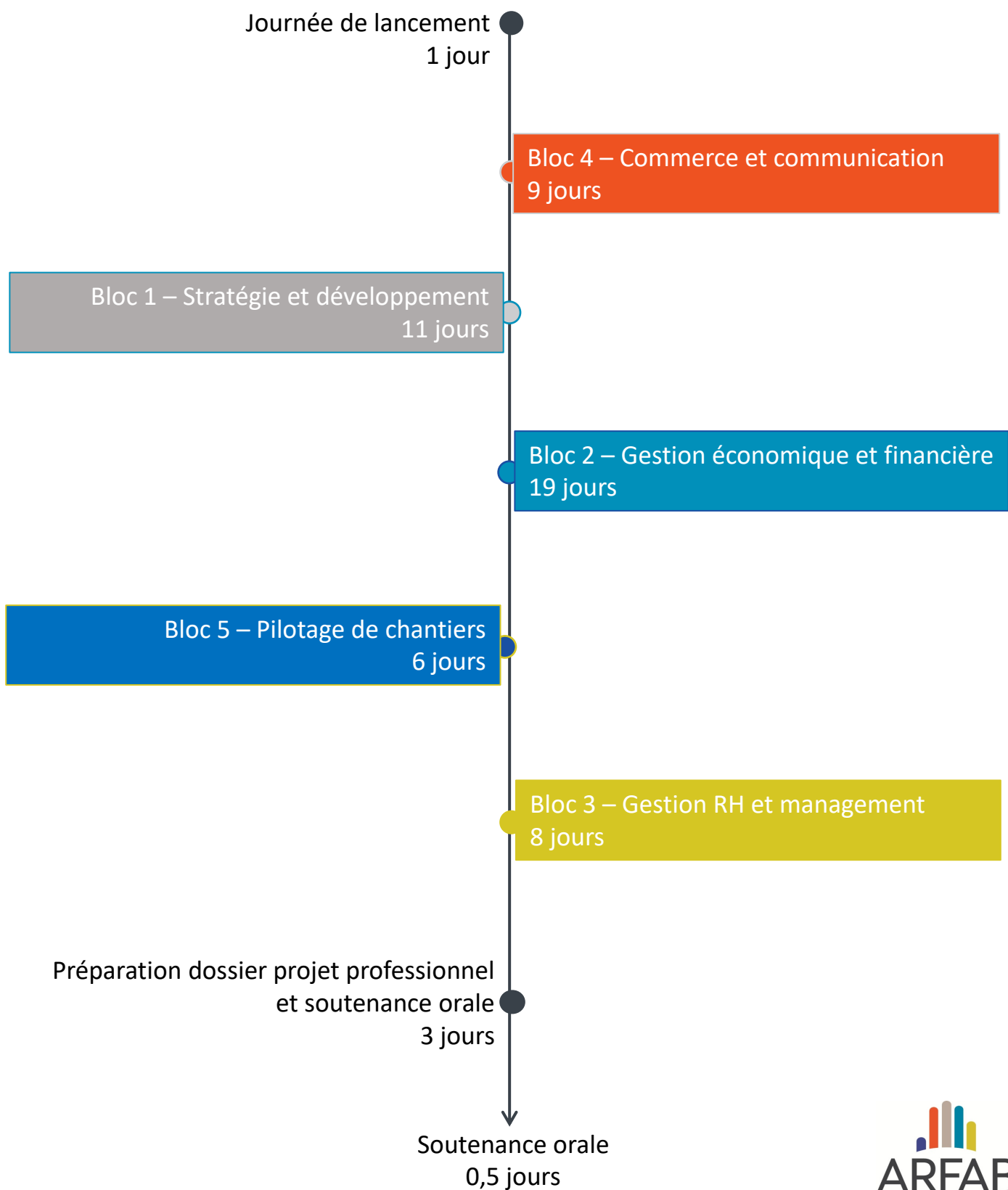
Tarif : 34,43 € de l'heure, soit 13 875 € net de taxes pour l'ensemble de la
formation

Financement :

Pour toute question sur le financement, contactez-nous : contact@arfab.fr ou
votre CAPEB départementale



PROGRESSION PÉDAGOGIQUE



BLOC 1

—

STRATÉGIE ET
DÉVELOPPEMENT

11 jours



Définir la stratégie de l'entreprise et son impact
environnemental
Mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise



Module R1-1 : L'analyse stratégique dans l'entreprise artisanale du
bâtiment

2 jours

Réaliser un diagnostic et définir les axes de développement de son entreprise :

- Le diagnostic interne et externe de son entreprise
- La connaissance de son entreprise et de son environnement
- Démarche RSE adaptée au secteur du bâtiment
- Stratégie d'entreprise et projet de développement



Module R1-2 : Conduite de projet

1 jour

Concevoir et mettre en œuvre un projet de développement pour
l'entreprise

- La conception, mise en œuvre et suivi de projet



Module R1-3 : Les outils juridiques, fiscaux et organisationnels au
service du projet d'entreprise

6 jours

Réaliser des choix juridiques et fiscaux pertinents pour le projet de son
entreprise :

- Le statut des entreprises artisanales du bâtiment
- Le droit de la famille et la veille juridique & fiscale
- La fiscalité et les étapes clés de la vie de l'entreprise
- Reprise et évaluation de la valeur de l'entreprise (aspects juridiques)
- Les partenaires du projet de développement de l'entreprise
- Coopération entre entreprises et impacts



Accompagnement individuel et évaluation

2 jours

BLOC 2

—

GESTION
ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE

19 jours



Analyser la situation économique et financière de son entreprise

Piloter l'activité économique et financière de son entreprise



Module R2-1 : Introduction aux mécanismes comptables

3 jours

Interpréter et analyser un bilan et un compte de résultat :

- Sensibilisation aux mécanismes comptables
- Le bilan comptable et le compte de résultat
- Les opérations comptables de fin d'exercice



5 jours

Module R2-2 : Analyse de la rentabilité de l'entreprise et des chantiers

Définir les éléments de la rentabilité et identifier des actions correctives :

- L'utilisation d'un tableur
- Eléments ayant un impact sur la rentabilité
- L'analyse de la rentabilité
- L'analyse et le suivi de la rentabilité d'un chantier



5 jours

Module R2-3 : Analyse financière et gestion de trésorerie

Analyser la situation financière d'une entreprise et définir les besoins d'investissement :

- Les bases de l'analyse financière et des ratios
- Mise en œuvre d'une analyse financière
- Le suivi et la gestion de trésorerie
- Investissements, financements et reprise d'entreprise



3 jours

Module R2-4 : Budgétisation et tableaux de bord

Organiser la gestion des différents budgets de l'entreprise en mettant en place des outils de pilotage et des tableaux de bord :

- L'élaboration des budgets
- Les tableaux de bord
- Le résultat de l'exercice
- Le pilotage de chantiers avec tableau de bord



3 jours

Accompagnement individuel et évaluation

BLOC 3

—

GESTION RH ET
MANAGEMENT

8 jours



Assurer la gestion des ressources humaines de son entreprise

Mettre en œuvre des démarches QHSE et RSE

Manager l'équipe de son entreprise



Module R3-1 : Gestion des ressources humaines

3 jours

Assurer la gestion des ressources humaines par la mise en œuvre de la gestion des compétences et des obligations en matière d'environnement, de santé et de sécurité :

Mettre en place une démarche qualité :

- Le recrutement et l'accueil des nouveaux collaborateurs
- Compétences, formation et gestion des parcours
- Les obligations sociales de l'entreprise
- Les outils de fidélisation



Module R3-2 : Management d'équipe

2 jours

Accompagner l'équipe de l'entreprise dans ses activités :

- Introduction au management
- Organisation de l'équipe
- Animation et motivation
- Communication avec l'équipe
- Accompagnement des membres de l'équipe
- Gestion du temps et priorisation des activités



Module R3-3 : SST et RSE adaptés au secteur du bâtiment

2 jours

- Santé et sécurité au travail
- Démarche RSE et communication à l'équipe des engagements SST et RSE



1 jour

Accompagnement individuel et évaluation

BLOC 4

—

COMMERCE ET
RELATION
CLIENT

9 jours



Organiser et assurer la stratégie commerciale avec les clients et les relations extérieures
Négocier et vendre des prestations



3 jours

Module R4-1 : Stratégie commerciale et de communication

Elaborer une stratégie commerciale et de communication à l'aide d'outils de promotion afin d'assurer une relation client à long terme :

- La stratégie commerciale et les outils de promotion
- Techniques de prospection, outils marketing et de communication
- Pilotage d'un plan d'actions commerciales



2 jours

Module R4-2 : Relation client et entretien de vente

Appliquer efficacement les techniques de vente et analyser les réclamations client pour mettre en place des actions correctives :

- Techniques de vente et d'achat
- Suivi de la relation commerciale



2 jours

Module R4-3 : Règlementation commerciale et marchés de travaux

Appliquer la réglementation commerciale en vigueur :

- La réglementation commerciale
- Labels et certifications + appels d'offres et marchés



2 jours

Accompagnement individuel et évaluation

BLOC 5

—

PILOTAGE DE
CHANTIER

6 jours



Organiser un chantier

Réaliser le suivi et la réception de chantier



Module R5-1 : Préparation du chantier

2 jours

Anticiper les étapes de mise en œuvre d'un chantier :

- L'environnement du chantier
- La réalisation des achats
- La planification des interventions et la communication avec l'équipe et le client



Module R5-2 : Gestion et réception du chantier

2 jours

Identifier les normes à respecter et assurer le suivi du chantier :

- Les aspects techniques et réglementaires
- Sécurité, environnement et hygiène sur le chantier
- Le suivi de chantier
- La réception de chantier



Accompagnement individuel et évaluation

2 jours



Méthodes pédagogiques

Tout au long du parcours, les formateurs utiliseront une **pédagogie active** basée sur une approche par compétences, pour vous aider à mettre en application rapidement les compétences dans votre entreprise. Un accompagnement individualisé sera mis en place pour favoriser la progression pédagogique.

PAROLES DE STAGIAIRES

« Je conforte ma marge et anticipe mes fluctuations de trésorerie. J'affine mon taux horaire et vérifie mes prix de vente pour facturer des chantiers rentables et ne plus subir les aléas »

« Je dirige à ma façon. En reprise de l'entreprise familiale, j'apprends toutes les ficelles de la gestion et je crée mes propres outils que je fais évoluer. »

« je développe mon réseau. J'analyse des pistes de développement commercial et de partenariats pour diversifier mon activité. »

« Je me sens plus à l'aise dans mon rôle de manager. J'échange facilement avec mon équipe, je délègue, j'évalue les résultats et les compétences de chacun de manière professionnelle. »

« Je sécurise mes chantiers. Je mets toutes les chances de mon côté pour gérer mes chantiers en conformité et me protéger en cas de litige. »



Retrouvez toutes nos formations :
Programmes, dates, pré-inscriptions
de votre département sur
www.arfab.fr



Votre contact : Aurélie PRIAURÉ au 07 67 23 10 50 - aurelie@arfab.fr

ARFAB Poitou-Charentes - TÉL : 05 49 45 89 72

contact@arfab.fr

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE N°54 86 00436 86 AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DE POITIERS

CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT

N° SIRET : 393 135 017 00019 - ORGANISME NON ASSUJETTI À LA TVA